

Date	Le lundi 12 décembre 2005, 13 h 40 à 16 h 20
Endroit	Hôtel Palace Royal 775, avenue Honoré-Mercier, Québec, Salle Amboise et Valençay
Rédigé par	Stéphane Campeau en collaboration avec Joanne Bouchard
	_____ Signature

Objet	Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière
But	Conseiller le ministre des Transports pour des actions ou des interventions en faveur de la sécurité routière

Étaient Présents	MM.	Jean-Marie De Koninck Michel Després	Président Ministère des Transports
	M ^{mes}	Liliane Bertrand Rose-Marie Tasseroul Johanne St-Cyr Anne Hébert Lise Lambert Hélène Dumais Brigitte Corbeil Marie St-Amour Lyne Vézina Joanne Bouchard Hélène Verret Marie Blanchet	Ministère de la Santé et des Services sociaux Ministère des Affaires municipales et des Régions Société de l'assurance automobile du Québec Office des personnes handicapées du Québec Commission des transports du Québec Conseil permanent de la jeunesse Groupement des assureurs automobiles Hôpital Sacré-Cœur de Montréal Société de l'assurance automobile du Québec Société de l'assurance automobile du Québec Ministère des Transports Ministère des Transports
	MM.	Jean Couture Paul Girard M ^e Jean-Guy Moulin Jean Bouchard Réal Morin Daniel Gagnon M ^e Pierre Morin Luc Fillion Bernard Arsenault Réjean Toutant Normand Bolduc Marc Croteau Hassan El Amri Denis Gélinas Jacques Gagnon Guy Faucher	Ministère des Transports Ministère de la Sécurité publique Ministère de la Justice Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Institut national de santé publique Conseil des aînés Bureau du coroner Sûreté du Québec Association des directeurs de police du Québec Service de police de la Ville de Montréal Fédération québécoise des municipalités Union des municipalités du Québec Ville de Québec Ville de Sherbrooke Ville de Montréal Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
		Yvon Lapointe	CAA-Québec

	Richard Perron François Bellavance	Fédération motocycliste du Québec Centre de recherche en transport – Université de Montréal
	Brian Jonah Alain Colerette Stéphane Campeau Pierre Perron Gilles Sawyer	Transports Canada Société de l'assurance automobile du Québec Ministère des Transports Ministère des Transports Ministère des Transports
Copie	Aux participants	
Mmes	Monique Léveillé	Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds
MM.	Dominique Lacoste Marc Cadieux	Association québécoise du transport et des routes Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds
	Jean-François Pronovost	Vélo-Québec

NOTE: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent

V-410 (2002-12)

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>1. Mots de bienvenue du ministre et du président de la Table</p> <p>Le ministre des Transports, monsieur Michel Després, souhaite la bienvenue aux membres de la Table québécoise de la sécurité routière. Il souligne que le lancement de la Table est un moment important qui s'inscrit dans la foulée de l'engagement qu'il avait pris lors du dévoilement du bilan routier 2004 en mai dernier.</p> <p>Le ministre rappelle que le bilan routier a atteint un plateau et qu'il est de plus en plus difficile de faire des gains en raison du nombre élevé de véhicules en circulation et de l'augmentation du kilométrage parcouru. Le ministre signale que l'alcool au volant (38 % des décès de la route) et la vitesse (22 % des décès) sont les deux principaux facteurs contributifs aux accidents. En outre, plus de 60 % des accidents se produisent sur le réseau routier municipal.</p> <p>En parallèle, le ministre annonce que la troisième politique de sécurité routière tiendra compte des recommandations de la Table. Elle sera entérinée en 2006. Monsieur Després rappelle que la sécurité routière n'est pas que l'affaire du gouvernement, mais celle de toute la société. En ce sens, il souligne l'importance de la stratégie de communication pour obtenir l'adhésion de la population.</p> <p>Monsieur Després présente le président de la Table, monsieur Jean-Marie De Koninck, décoré de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, récipiendaire du prix Adrien-Pouliot pour sa contribution à l'éducation mathématique et fondateur de l'Opération Nez Rouge.</p> <p>2. Raison d'être et objectifs de la Table</p> <p>Monsieur De Koninck fait part de statistiques éloquentes montrant que de 1973 à 2004 le nombre de décès est passé de 2 209 à 647. Malgré tout, le bilan global est encore trop élevé et génère des coûts d'indemnisation de plus de 900 M \$ annuellement alors que les coûts sociaux sont encore plus élevés.</p> <p>Le président invite les partenaires à suggérer des solutions empreintes de créativité et d'audace pour réduire le bilan routier. La Table poursuit un double objectif : d'une part, conseiller le ministre des Transports et formuler des propositions d'actions ou d'interventions en sécurité routière et d'autre part, faire en sorte que la sécurité routière ne soit pas seulement la responsabilité du ministère des Transports et de la Société de l'assurance automobile du Québec, mais celle de tous les acteurs notamment ceux réunis autour de la Table.</p> <p>Le président présente quelques règles de fonctionnement. Les partenaires seront convoqués au moins un mois avant la rencontre et recevront les documents requis dans des délais raisonnables. Ces documents seront également déposés sur le site Intranet réservé aux partenaires qui sera mis en ligne sous peu. Un compte-rendu sera produit à chaque réunion et soumis à l'approbation des partenaires. Les membres pourront être accompagnés ou</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>remplacés par un assistant, mais celui-ci n'aura pas droit de parole. Lors des débats, la recherche de consensus sera favorisée. Enfin, monsieur De Koninck précise que seul le président pourra, au nom de la Table, répondre aux questions des médias.</p> <p>3. Attentes des partenaires</p> <p>Monsieur De Koninck invite les personnes à se présenter et à faire connaître leurs attentes et leurs préoccupations.</p> <p>De manière générale, les partenaires saluent la création de la Table et offrent leur plein soutien. De façon plus particulière, les commentaires suivants sont émis.</p> <p>D'entrée de jeu, madame Johanne St-Cyr de la SAAQ parle d'un progrès remarquable du bilan routier. Elle mentionne que chacun a des connaissances qui peuvent amener de nouvelles façons de faire.</p> <p>Monsieur Marc Croteau de l'Union des municipalités du Québec mentionne que l'UMQ représente des villes de toutes tailles dont certaines sont desservies par la Sûreté du Québec et d'autres par les services de police municipaux. Les villes ont besoin d'un coffre à outils, d'une quincaillerie commune, afin de lutter contre l'insécurité routière. Monsieur Croteau parle de l'expérience vécue dans sa ville de 35 000 habitants au moment où quatre jeunes ont connu la mort sur la route. Le véhicule accidenté a été exposé ce qui a eu un impact important, mais de courte durée. Le défi consiste à faire consensus et à créer un effet d'entraînement.</p> <p>Au nom de ses 850 000 membres, monsieur Yvon Lapointe du CAA-Québec mentionne que la sécurité routière est une priorité de son organisme. Leurs interventions visent l'alcool au volant, la vitesse et le partage de la route. Il souligne également l'importance de se doter d'une stratégie de communication pour la réduction du bilan routier et de se fixer des objectifs réalistes et réalisables. L'atteinte de consensus devrait avoir un effet d'entraînement très positif sur la population.</p> <p>Représentant l'Institut national de la santé publique, monsieur Réal Morin affirme que la réduction du nombre de traumatismes et de décès est un enjeu de santé publique pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'institut s'est penché sur quelques questions de sécurité routière et il sera heureux d'en faire part. Il souligne également l'importance de s'appuyer sur des données probantes pour l'application de mesures réglementaires. Un accès commun aux données devrait être disponible pour les membres. Enfin, il mentionne que les actions en sécurité routière peuvent avoir des effets positifs sur d'autres aspects de la santé publique. Par exemple, un environnement urbain qui n'est pas uniquement axé sur l'automobile favorise la pratique de la marche et du vélo et permet de lutter contre l'obésité.</p> <p>Monsieur Luc Fillion de la Sûreté du Québec identifie la vitesse et l'interaction avec le transport lourd comme des problématiques importantes de sécurité</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>routière. La Sûreté du Québec, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal et l'Association des directeurs de police du Québec, poursuit sa réflexion sur les meilleures pratiques dans le monde et sur les causes de collisions.</p> <p>Pour sa part, monsieur Bernard Arsenault de l'Association des directeurs de police du Québec, qui représente 34 organisations policières, rappelle que 60 % des accidents se produisent en milieu municipal. Il souligne l'importance d'adopter une stratégie sur plusieurs années pour rendre plus efficace le travail des policiers en matière de sécurité routière et de mieux leur faire connaître les enjeux et le bilan routier.</p> <p>Monsieur Réjean Toutant du Service de police de la Ville de Montréal annonce qu'à compter du 30 janvier 2006, 133 policiers supplémentaires seront affectés à la sécurité routière. Le travail sera fait par arrondissement, en collaboration avec les postes de quartier et l'accent sera mis non seulement sur la répression mais également sur l'éducation et les infrastructures.</p> <p>Monsieur Jacques Gagnon de la Ville de Montréal mentionne que la Ville a mis de l'avant plusieurs programmes dans le passé mais qu'il y a un effet d'essoufflement. Il considère que la sécurité routière est un travail de collaboration à tous les niveaux et souhaite que la Table encourage les initiatives prises depuis quelques années.</p> <p>Madame Anne Hébert de l'Office des personnes handicapées mentionne que le 17 décembre 2004 s'avère être le 1^{er} anniversaire de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Cette loi prévoit certaines des positions relatives au transport ainsi que l'obligation de production de plans d'action par les municipalités de plus de 15 000 habitants. Elle y voit une opportunité d'arrimages, de liens pour des activités préventives.</p> <p>Représentant du Conseil des aînés, monsieur Daniel Gagnon mentionne que les personnes âgées sont souvent pointées à tort comme étant une cause importante d'accidents. La mise en œuvre de solutions qui seront le moins répressives et le moins normées possible est souhaitée.</p> <p>Monsieur Hassan El Amri de la Ville de Québec mentionne que le bilan routier de la Ville en 2003-2004 est comparable à celui du Québec. La Ville est préoccupée par la condition des piétons et des cyclistes. Monsieur El Amri évoque également l'interface avec le réseau routier dans la mesure où le conducteur est confronté à différents paliers de vitesse, compte tenu des divers types de routes qui traversent les municipalités.</p> <p>Monsieur François Bellavance du Centre de recherche en transport de l'Université de Montréal sera heureux de faire connaître les résultats de recherches universitaires et également de puiser des idées pour la réalisation</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>d'autres projets de recherche en sécurité routière répondant aux besoins de la Table.</p> <p>Madame Marie Saint-Amour de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal affirme que tous les jours apportent leur lot de drames vécus à la suite d'un accident de la route, que beaucoup de jeunes vies sont fauchées et que cela demeure inacceptable.</p> <p>Monsieur Pierre Morin du Bureau du coroner mentionne que les décès de la route et les suicides occupent la moitié du temps des coroners. Il cite en exemple l'implication du pathologiste français Claude Got qui a constamment travaillé à repousser les limites quant aux moyens à déployer. Il faut refuser de se mettre des barrières tout en étant réalistes quant aux contraintes budgétaires. Monsieur Morin suggère d'imiter en cela l'expérience française. Il applaudit les campagnes publicitaires de la SAAQ et souhaite le port obligatoire du casque à vélo.</p> <p>Monsieur Denis Gélinas de la Ville de Sherbrooke fait part de l'existence chez lui d'un comité de citoyens de même que de la police du milieu. Tous deux oeuvrent à faire diminuer les comportements délinquants. Par ailleurs, la Ville expérimente d'autres approches urbanistiques et tentent d'apporter des correctifs pour améliorer la traversée des personnes âgées aux feux de piétons.</p> <p>Monsieur Brian Jonah de Transports Canada mentionne que son organisation travaille avec toutes les provinces pour l'atteinte des objectifs de la Vision Sécurité routière 2010 qui vise une réduction du nombre des décès et des blessures de 30 %. Monsieur Jonah propose un partage des connaissances sur les meilleures pratiques au Canada. Transports Canada fait partie de plusieurs groupes de travail dont celui de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et de l'OMS, et plusieurs pratiques mises de l'avant ont donné des résultats.</p> <p>Madame Brigitte Corbeil représente le Groupement des assureurs automobiles dont la mission est la couverture des dommages matériels. Son organisme est l'agence statistique officielle sur les dommages matériels et les mêmes tendances sont observées quant à l'évolution du bilan routier. Elle se dit ouverte à rendre disponibles les données d'accidents compilées par le Groupement.</p> <p>Monsieur Jean Bouchard du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mentionne que chaque jour de classe, des milliers d'élèves prennent la route en tant qu'usagers du transport scolaire ou comme piétons. Des mesures adéquates doivent être prises pour mieux former les jeunes à devenir de bons citoyens et par conséquent à adopter de meilleurs comportements sur la route.</p> <p>Monsieur Richard Perron de la Fédération des motocyclistes du Québec dit que la sécurité routière devrait devenir aussi naturelle que le port de la ceinture de sécurité.</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Monsieur Guy Faucher de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec abonde lui aussi dans le sens de ne pas limiter les mesures possibles.</p> <p>Madame Hélène Dumais du Conseil permanent de la jeunesse soutient elle aussi le besoin d'être audacieux pour toucher les intérêts de la jeunesse.</p> <p>Monsieur Paul Girard du ministère de la Sécurité publique annonce qu'il souscrit aux objectifs de la Table.</p> <p>Enfin, monsieur Jean Couture du ministère des Transports qualifie de large le dossier de la sécurité routière. Il affirme qu'à chaque présentation du bilan routier, le ministre des Transports se sent bien seul pour la proposition de solutions durables. La Table offre l'opportunité d'élargir le champ d'expertise aux domaines de l'urbanisme et des transports urbains et des marchandises. Des représentants de quelques organisations seront d'ailleurs présents lors des prochaines rencontres : Association du Camionnage du Québec, Vélo-Québec, Association du Transport urbain du Québec.</p> <p>Le ministre des Transports conclut ce tour de table en se disant convaincu plus que jamais de l'importance de la sécurité routière. Il assure les partenaires de la Table de rendre disponibles les ressources nécessaires pour aller de l'avant dans l'objectif de réduction du bilan routier.</p> <p>4.1 Mise à niveau des partenaires / Bilan routier (SAAQ)</p> <p>Madame Lyne Vézina, directrice des études et stratégies en sécurité routière présente l'évolution et les tendances du bilan routier. Le Québec a connu une baisse constante du nombre de décès de la route depuis 1973, mais le nombre de blessés n'a pas suivi la même courbe. On dénombre annuellement quelque 57 000 victimes. Les principaux problèmes demeurent l'alcool au volant, la vitesse, le port de la ceinture de sécurité et les jeunes conducteurs.</p> <p>4.2 Projet de politique de sécurité routière</p> <p>Madame Johanne Saint-Cyr annonce le projet d'une troisième politique de sécurité routière. Les objectifs visés par la politique en cours (2001-2005) étaient de moins de 650 décès et de moins de 4 750 blessés graves, mais ne seront visiblement pas atteints. Elle désire associer les partenaires de la Table à la réalisation de la nouvelle politique afin qu'ils en influencent le contenu.</p> <p>Monsieur Couture ajoute que le grand défi est de réussir à mettre en œuvre les idées proposées. Il suggère aux participants de prendre connaissance de la politique actuelle disponible sur le site Internet du ministère.</p> <p>4.3 Commission des transports et de l'environnement</p> <p>La Commission des transports et de l'environnement s'est donné un mandat d'initiative concernant la sécurité routière. M. Jean Couture mentionne que cette décision a été prise après l'annonce de la création de la Table. Les</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>groupes ou citoyens intéressés seront entendus lors de la Commission parlementaire qui devrait se tenir en février ou en mars 2006 sur les quatre thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vitesse excessive (photoradar) • Les téléphones cellulaires et autres distractions au volant • Les motocyclistes • La conduite en condition hivernale <p>Pour l'instant, on ignore si un document de réflexion sera rendu disponible.</p> <p>5. Sujets pour la prochaine rencontre</p> <p>Monsieur De Koninck fait part des sujets de discussion possibles lors des prochaines rencontres. Il s'agit de dossiers de fond comme la vitesse, l'alcool, le programme national de santé publique (traumatismes routiers), les véhicules lourds, les jeunes conducteurs, le projet de politique de sécurité routière et la surveillance policière.</p> <p>Il y a d'autres dossiers d'importance dont les motocyclistes, les coûts (pour la société) des accidents de la route, les systèmes de retenue (ceinture, sièges d'enfant), les cellulaires, les drogues au volant, la courtoisie au volant, les personnes âgées, le continuum éducatif ...</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 22 mars 2006 à Québec dans un lieu à déterminer et débuterait à 10 h 00 pour se terminer à 15 h 00. Les autres rencontres pourraient se tenir aux dates suivantes : 14 juin 2006, 18 octobre 2006 et 13 décembre 2006.</p> <p>Le président suggère d'aborder le sujet de la vitesse lors de la rencontre du 22 mars 2006. Il invite les partenaires à prendre connaissance à l'avance des documents qui seront déposés sur l'Intranet de la Table ou expédiés par la poste afin d'avoir des échanges fructueux.</p> <p>À un commentaire de monsieur Normand Bolduc de la Fédération québécoise des municipalités visant à élaborer sur le rôle des partenaires à cette Table, monsieur Pierre Perron du ministère des Transports suggère que des propositions d'orientations amenées par le ministère des Transports ou de la Société de l'assurance automobile du Québec soient discutées à la Table en vue de l'établissement d'un consensus.</p> <p>Madame Rose-Marie Tasseroul du ministère des Affaires municipales et des régions demande que soit mise en ligne l'information concernant les expériences étrangères en matière de sécurité routière. Elle souhaite y voir des références sur des initiatives régionales ou municipales.</p>	

Objet : Lancement de la Table québécoise de la sécurité routière

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Madame St-Cyr mentionne l'existence du Prix AQTR Sécurité routière décerné pour les municipalités qui se sont distinguées dans la résolution de problèmes de sécurité routière.</p> <p>Le président fait connaître à l'assemblée le site Internet français suivant : www.securiteroutiere.gouv.fr, lequel contient une foule d'informations et permet d'accéder à la page du Conseil national de la sécurité routière, l'équivalent de la Table québécoise de la sécurité routière.</p> <p>Enfin, le président réitère son ouverture à connaître les sujets qui pourraient intéresser les partenaires et à lui en faire part, le cas échéant, par courrier électronique à : info@securite-routiere.qc.ca .</p> <p>Le président conclut la séance en souhaitant que la Table puisse relever le défi de réduire le bilan routier.</p>	